

SERVICES ÉDUCATIFS



but lucratif

CPE &
RSGE



POUR DES SERVICES ÉDUCATIFS SANS BUT LUCRATIF !

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) lance une grande campagne nationale pour défendre les services éducatifs sans but lucratif. Pas de profit sur le dos des parents et de leurs enfants !

Il n'est plus à démontrer que les services éducatifs à la petite enfance ont des effets bénéfiques sur la santé et sur le développement des enfants. Mais pour que le bénéfice soit optimal, ces services doivent être de qualité.

Les études et le Vérificateur général du Québec le confirment : la qualité éducative des modèles sans but lucratif – les CPE et les responsables en services éducatifs (RSGE) – est supérieure en comparaison des garderies privées, que celles-ci soient subventionnées ou non.

Pourtant, faisant fi des expertises ainsi que de la préférence des parents pour le public, le gouvernement de la CAQ ne cesse de financer la création de places en garderie privée à même nos fonds publics.

C'EST ASSEZ !

Au lieu de favoriser un modèle où les propriétaires de garderie engrangent des profits, il est temps que le gouvernement choisisse les tout-petits et leur famille en mettant de l'avant des services éducatifs sans but lucratif.



EN CHIFFRES

- La FSSS-CSN représente plus de **12 500** salarié-es en CPE et quelque **3 000** responsables en services en milieu familial régis et subventionnés. Cela fait de la FSSS-CSN l'organisation syndicale la plus représentative du secteur.
- Seulement **20%** des Québécois-es pensent que le gouvernement a bien géré la création de places en garderie depuis les 6 dernières années.*
- Pour développer des places en garderie : **66%** des Québécois préfèrent le réseau public, soit en CPE ou en milieu familial (RSGE) .*
- **60%** des garderies privées ont échoué à l'évaluation de leur qualité éducative par le ministère de la Famille.**
- **86%** des garderies non subventionnées ne respectent pas le ratio de personnel qualifié; **53 %** pour les garderies subventionnées et **18 %** pour les CPE.**
- En 2023-2024, **79%** des places créées l'ont été en garderie privée***

*Selon un sondage réalisé du 27 au 29 septembre 2024 par la firme Léger

** Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024

***Ministère de la Famille, 31 août 2024.